



GROUPE DE CO-DÉVELOPPEMENT

Le co-développement est une méthode d'apprentissage collectif regroupant 5 à 8 personnes et un animateur. Basée sur le partage et la coopération entre pairs, elle permet à une personne de clarifier et résoudre une problématique qu'elle rencontre au travail en mobilisant l'intelligence collective.

La méthode de co-développement professionnel a été conçue par deux Québécois, Adrien Payette et Claude Champagne dans les années 90. Elle permet à chaque participant de développer ses compétences, d'améliorer sa pratique professionnelle, de clarifier des situations professionnelles et trouver des solutions, dans un cadre de confidentialité, d'écoute et de parité. Elle contribue à l'efficacité des organisations à travers le renforcement des compétences et de l'esprit de coopération, le développement de liens pouvant perdurer avec des homologues.

Cette prestation s'adresse principalement aux secrétaires généraux de mairie et des directeurs généraux des services, et autres encadrants tels que les DRH, DST, ...

➤ VOS OBJECTIFS

- Continuer de vous former et de progresser dans votre pratique professionnelle, en apprenant de vos pairs
- Clarifier et trouver des solutions à une problématique concrète que vous rencontrez
- Rencontrer régulièrement et échanger avec des personnes ayant la même fonction que vous

➤ LES MODALITÉS

Un groupe de co-développement compte 5 à 8 personnes.

Le co développement s'appuie sur un processus très structuré au cours duquel un membre présente une préoccupation professionnelle, les autres apportent tour à tour leur solution parmi lesquelles il choisit celles qui lui correspondent le mieux. Le groupe est animé par un facilitateur, garant du processus, du temps et des règles du groupe.

➤ NOS SOLUTIONS

Les consultants du service conseil en organisation et accompagnement RH sont formés à cette méthode et l'ont eux-mêmes expérimentée.

Ils créent un groupe réunissant 5 à 8 personnes. Il peut s'agir d'un groupe de pairs inter-collectivités (de SGM, de DGS, de DRH, ...) ou, pour les collectivités de taille plus importante, de groupes en intra (chefs de service, référents métier, ...

Puis un consultant assure l'animation du groupe, est le garant du respect des règles de fonctionnement du groupe et du temps.

➤ LES TARIFS

Le montant de la prestation est de 656,25 € par participant, sur la base de 5 séances, pour un groupe inter-collectivités.

Il est de 1968,75 € pour un groupe de co développement au sein d'une collectivité.

Il intègre les 5 séances et deux temps d'ouverture et de clôture du groupe. Le détail du coût de la prestation est mentionné dans le devis transmis avant le démarrage de la prestation.

GROUPE DE CO-DÉVELOPPEMENT

➤ LE DÉROULÉ DE LA PRESTATION



Séance d'ouverture (en visio)

- Faire connaissance entre participants
- Présentation de la méthode, des règles de fonctionnement du groupe
- Validation d'un calendrier (en visio).



Animation des 5 séances de co développement

Le CDG assurera le rôle d'animation, de facilitation des séances



Séance de clôture (en visio)

Elle permet à chacun et au groupe de faire le bilan des apprentissages, du chemin parcouru grâce au groupe

➤ LES CONTACTS

Service Conseil en organisation et accompagnement RH

✉ consultants.recrutement@cdg29.bzh